

LA BONNE SAINTE ANNE

SES MIRACLES

(Suite)

21. *La vénérable Mère Anne de Saint-Augustin obtient de nouveaux secours par la merveilleuse intervention de la Bonne sainte Anne.*

“ Le même besoin se faisant sentir encore quelque temps après, et mon opulente Trésorière ne se rendant pas de suite à l'importunité de mes prières, je tombai dans une nouvelle inquiétude, je me demandai qui me prêterait cette somme. En proie à ces pénibles préoccupations j'entends un étranger m'appeler à la porte du monastère. Je cours m'informer de ce qu'il veut. Il désirait me parler sans témoins. C'était un gentilhomme affligé et presque inconsolable, victime d'une intrigue de cour et d'une accusation fort grave : il avait pris la fuite pour se soustraire au supplice. Je l'obligeai pour la gloire de Dieu, et sous le sceau du secret, de m'avouer ingénument s'il était coupable ou innocent du crime dont on le chargeait. Il me jura que, bien loin de l'avoir commis, il n'aurait pas même osé le projeter ; que pour échapper à la colère du roi, son intention était de se cacher dans le royaume de Valence. Dans son évasion il n'avait eu aucun motif de se diriger d'un côté que d'un autre ; il n'aurait pas même songé à moi, qui lui étais complètement inconnue, si un jour, au fort de son affliction, il n'avait entendu une voix d'en haut lui dire : “ Va au monastère des Carmélites déchaussées de Villanova, fais part de ton affliction à la Mère Anne de Saint-Augustin ; c'est là que tu seras consolé. Mais, de ton côté, viens à son aide par une libérale aumône et soulage la pauvreté de cette maison.”